

Offre d'emploi Agent d'animation Sport Adapté

CDI intermittent à temps partiel. 22h00 hebdomadaires.



Intitulé du poste : Agent d'animation Sport Adapté

Employeur : Comité Départemental Sport Adapté 26 07

Maison des bénévoles du Sport 26/07.

71 rue Pierre Latécoère

26000 VALENCE

Lieux d'activité : Valence, Montélerger, Privas, Lalevade d'Ardèche (Autres déplacements possibles sur le département de la Drôme ou de l'Ardèche en fonction de l'évolution des missions).

Type de contrat : CDI Intermittent (CDI.I) à temps partiel.

Niveau de formation : Licence / Masters STAPS Activités Physiques Adaptées, BEES APSA, DEJEPS Sport Adapté.

Cadre juridique : L'emploi est régi par :

- Les dispositions légales et réglementaires
- Les dispositions de la Convention Collective Nationale du Sport :

Soit un CDI. Intermittent d'un minimum de 22h00 hebdomadaires. (Nombre d'heures susceptible d'être augmenté en fonction du développement)

- Prise de fonction du poste à partir du 1 septembre 2020.

- Rémunération : Groupe 3 de la Convention Collective Nationale du Sport –soit 1041€ brut/mois + Mutuelle d'entreprise (APICIL) + Assurance auto-mission

- Période d'essai : 2 mois



Aptitudes :

- Très grandes capacités d'adaptation
- Ecrire et mettre en œuvre un projet sportif
- Mettre en œuvre des tests de la condition physique
- Travailler en autonomie, mais en lien avec les différents acteurs
- Etre rigoureux
- Maitriser les outils informatiques (Word-Excel-Internet-réseaux sociaux.)
- S'adapter aux horaires de travail fluctuants

Spécificités et contraintes du poste

- Lieu de travail basé au siège social de l'association soit à Valence avec des déplacements hebdomadaires sur Montéleger – Privas, Lalevade d'Ardèche.

Déplacements occasionnels sur le territoire de la Drôme et de l'Ardèche.

Déplacements possibles, dans ou en dehors de la région, pour des périodes de plusieurs jours.

- L'agent d'animation pourra, à titre exceptionnel, être amené à travailler le week-end et les jours fériés en fonction des manifestations sportives.

- Il devra posséder le permis B ainsi qu'un véhicule.

Objectifs du poste :

- Développer la pratique sportive au sein des établissements spécialisés (Type IME, Foyer de vie, Foyer de jour...) et des centres hospitaliers spécialisés dans la psychiatrie par :
 - o L'écriture d'un projet sportif s'intégrant au projet d'établissement
 - o La mise en place de tests d'évaluation de la condition physique
 - o La coordination et la mise en œuvre du projet sportif
 - o Accompagner les sportifs lors de leurs participations aux rencontres Sport Adapté (compétitives ou de loisir)

